

Madame, Monsieur et Cher (e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous convier à la réunion des membres du Comité Syndical de l'USESA qui aura lieu le :

**MARDI 15 FEVRIER 2022 à 18 H 00**  
**Réunion en visioconférence**

**A l'ordre du jour :**

1) Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale du 14 Décembre 2021,

**Finances :**

2) Reprise anticipée des résultats 2021 sur le budget primitif 2022

3) Présentation et vote du Budget Primitif 2022 (documents joints)

4) Ouverture d'une Ligne de trésorerie,

5) Lancement d'une consultation pour la réalisation d'un emprunt

6) Ouverture d'une autorisation de programme pour l'opération « Interconnexion Brumetz – Montigny l'Allier »

7) Mise à jour des autorisations de programme en cours :

- Interconnexion des réseaux Château-Thierry - La Ferté Milon – Villers Cotterêts
- Interconnexion des réseaux entre Château-Thierry et Fère en Tardenois »
- Réhabilitation usine de la Plaine
- Interconnexion des réseaux Courmont – Sergy
- Canalisations réservoirs Les Chesneaux- Lauconnois et Pont SNCF Château-Thierry

8) Budget Prestation Incendie : reprise anticipée des résultats 2021 sur le budget primitif 2022

9) Budget Prestation Incendie : présentation et vote du Budget Primitif 2022

**Administration générale :**

10) Rapport social 2021

11) Protection sociale complémentaire

12) Modification Temps de travail des agents : cycle de travail et plage horaire

**Marchés publics :**

**13)** Interconnexion en eau potable des communes de Sergy et Courmont sous charte qualité des réseaux d'eau potable : attribution du marché N°2021 USESA 21

**14)** Interconnexion en eau potable des communes de Sergy et Courmont sous charte qualité des réseaux d'eau potable : modification du marché de maîtrise d'œuvre N°2021 USESA 04

**Communication :**

**15)** Commission Consultative des Services Publics Locaux CCSPL

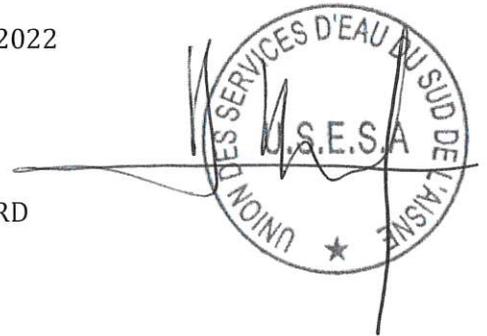
**16)** Information sur les décisions prises en vertu de la délégation générale confiée au Président

**17)** Questions diverses.

Je compte vivement sur votre présence et je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur et Cher (e) Collègue, l'expression de mes sentiments distingués.

Le 08 Février 2022  
Le Président

Hugues DAZARD



***Mention pour les délégués titulaires empêchés de participer à la réunion :***

*Il vous est rappelé que le délégué suppléant peut siéger aux réunions du comité syndical à la place du délégué titulaire, en cas d'empêchement temporaire de ce dernier (article L 5211-6 du CGCT)*

*Dans ce cas, le délégué titulaire empêché doit informer le Président de l'USESA du suppléant qu'il aura désigné pour siéger au comité syndical à sa place.*

*A toutes fins utiles, la liste des délégués suppléants vous est jointe au présent envoi.*

*Nous vous invitons à prévenir le Président de l'USESA par mail à [contact.eau@usesa.fr](mailto:contact.eau@usesa.fr)*

*Le suppléant désigné doit être destinataire de la présente convocation et des documents annexés à celle-ci.*

*Ces documents seront transmis par l'USESA au suppléant désigné.*